

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE**
**Police mère QBE 037 000 6248**

Conforme aux dispositions de l'article L. 512-6, R. 512-14 et A. 512-4 du Code des Assurances  
 Conforme aux dispositions de l'article L. 519-3-4, R. 519-16, L. 541-3 et D541-9 du Code Monétaire et Financier

**Nom de l'organisme délivrant les garanties** : QBE European Operations est le nom commercial de QBE UK Limited, QBE Underwriting Limited et QBE Europe SA/NV. QBE Europe SA/NV est une société anonyme de droit belge au capital de 1.129.061.500 EUR, immatriculée en Belgique sous le n° TVA BE 0690.537.456, RPM Bruxelles. Son siège social est situé Bastion Tower, 10 place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles – Belgique. La succursale en France de QBE Europe SA/NV est inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 842 689 556. Son établissement principal est sis Tour CBX, 1 Passerelle des Reflets, 92400 COURBEVOIE. QBE Europe SA/NV est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France. QBE Europe SA/NV est agréée sous le numéro 3093 et soumise au contrôle de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et sa succursale en France est également soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

**Représenté par** : +Simple, située au 2 rue Grignan, 13001 Marseille, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n° 810 992 792

**Atteste que :**

Dénomination : CHARENTON GUILLAUME  
 22 RUE CHARLES CHAUMET 33140 VILLENAVE-D'ORNON

Siren : 789003464

Numéro d'ORIAS : Non renseigné

A souscrit un contrat d'assurance n° : **RCCO000872** qui couvre sa Responsabilité Civile professionnelle pour les activités mentionnées ci-dessous sur le territoire de la Communauté européenne et celui des autres Etats parties à l'accord de l'Espace économique européen, tel que précisé ci-dessous :

ACTIVITE	MONTANT DE GARANTIE MINIMUM		VALIDITE	FRANCHISES
	Par sinistre	Par période		
Responsabilité civile professionnelle Intermédiaire en assurances	3000000 €	3000000 €	01/03/2025 - 28/02/2026	20 % du montant de la réclamation Maximum de 3000 €
Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement	500000 €	800000 €	01/03/2025 - 28/02/2026	20 % du montant de la réclamation Maximum de 3000 €
Démarcheur Bancaire	150000 €	300000 €	01/03/2025 - 28/02/2026	20 % du montant de la réclamation Maximum de 3000 €

Période de garantie : Du : 01/01/2025  
 Au : 31/12/2025

« Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :

- Délégation de souscription
- Délégation de gestion

- Délégation de gestion de sinistres. »

Fait à Marseille, le 28/02/2025.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit, sans pouvoir engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Par délégation de l'Assureur :

Anthony JOUANNAU

Représentant de la Société +Simple.fr

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jouannau".